

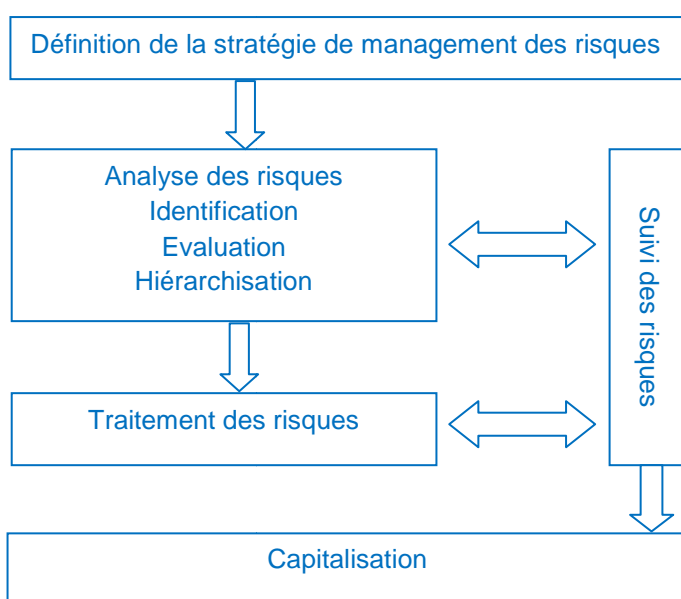


Bien caractériser les risques

Aujourd'hui, pour faire face à l'évolution rapide des besoins du marché et à une compétitivité accrue, de plus en plus d'entreprises ont recours à une démarche de management des risques pour améliorer la maîtrise de leurs projets de développement et assurer la pérennité de l'entreprise

Le processus de management des risques

Pour atteindre, cet objectif, le processus de management des risques en 5 phases structurées: la définition de la stratégie, l'analyse, le traitement des risques, le suivi et la capitalisation. L'interaction de ces phases est représentée dans la figure suivante



La définition de la stratégie détermine le cadre du management des risques pour l'entreprise

L'analyse des risques comporte 3 activités: l'identification, l'évaluation et la hiérarchisation des risques.

La phase de traitement des risques définit les actions à mettre en œuvre pour maîtriser les risques identifiés.

Le suivi des risques est une phase de surveillance des risques et des actions. Elle relance régulièrement les phases d'analyse et de traitement.

La phase de capitalisation qui intervient en fin de projet permet de stocker des informations pour un partage d'expérience au niveau de l'organisation.

Notions de danger, risque et corollaires

Acceptation du risque : Décision d'accepter un risque.

L'acceptation du risque dépend des critères de risques retenus par la personne qui prend la décision. Le regard porté par cette personne tient compte du « ressenti » et du « jugement » qui lui sont associés.

NB : notion ne figurant pas dans les textes relatif aux installations classées, mais utilisé dans d'autres domaines ou à l'étranger.

Aléa ; Probabilité qu'un phénomène accidentel produise en un point donné des effets d'une intensité donnée, au cours d'une période déterminée.

L'aléa est donc l'expression, pour un type d'accident donné, du couple (Probabilité d'occurrence x « Intensité des effets »).

Attention aux confusions avec : « Risque », « Danger ».

Analyse du risque : Utilisation systématique d'informations pour identifier les phénomènes dangereux et pour estimer le risque.

Appréciation du risque ; Ensemble du processus d'analyse du risque et d'évaluation du risque

.

Danger : Cette notion définit une propriété intrinsèque à une substance (butane, chlore,...), à un système technique (mise sous pression d'un gaz,...), à une disposition (élévation d'une charge),..., à un organisme (microbes), etc., de nature à entraîner un dommage sur un « élément vulnérable ».

Evaluation du risque ; Processus de comparaison du risque estimé avec des critères de risque donnés pour déterminer l'importance du risque

Potentiel de danger ; Système (naturel ou créé par l'homme) ou disposition adoptée et comportant un (ou plusieurs) « danger(s) » ; dans le domaine des risques technologiques, un « potentiel de danger » correspond à un ensemble technique nécessaire au fonctionnement du processus envisagé.

Risque ;

« Combinaison de la probabilité d'un événement et de ses conséquences »

« Combinaison de la probabilité d'un dommage et de sa gravité »

Réduction du risque

Actions entreprises en vue de diminuer la probabilité, les conséquences négatives (ou dommages), associés à un risque, ou les deux.

Risque toléré

La « tolérabilité » du risque résulte d'une mise en balance des avantages et des inconvénients (dont les risques) liés à une situation, situation qui sera soumise à révision régulière afin d'identifier, au fil du temps et chaque fois que cela sera possible, les moyens permettant d'aboutir à une réduction du risque.

.

Sécurité-Sûreté

Dans le cadre des installations classées, on parle de sécurité des installations vis-à-vis des accidents et de sûreté vis-à-vis des attaques externes volontaires (type malveillance ou attentat) des intrusions malveillantes et de la malveillance interne.

La conduite de la gestion des risques

La préparation vise à établir et à renforcer l'ensemble des éléments qui seront mis en œuvre lors d'une intervention ou du redémarrage de l'activité à la suite d'un accident ou incident.

Aucun risque ne peut être totalement éliminé, pour cette raison, nous vous conseillons de bien vous préparer à son éventualité afin d'y faire face avec efficacité.

Nous vous proposons donc de vous aider à développer vos plans d'intervention, de communication et de formation afin que le niveau de préparation de votre organisation vous permette de gérer voire de survivre à une crise ou à un accident.

CFR & CGL Consulting vous aide à mettre en place une structure opérationnelle capable d'organiser une démarche efficace et proactive de gestion des risques reposant sur une planification à 3 dimensions : avant, pendant et après le sinistre :

Les premières minutes sont déterminantes. Une organisation bien structurée et outillée minimisera les impacts sur les employés, les actifs et l'environnement. (Etablissement d'un organigramme précis des intervenants internes et externes),

le plan de mesure d'urgence regroupera tous vos plans et procédures établis afin de répondre à une situation d'urgence,

le plan de continuité prévoit les opérations qui peuvent être maintenues et celles qui peuvent être externalisées temporairement,

le plan de communication regroupe l'ensemble des protocoles, procédures et outils pour assurer une communication efficace avant, pendant et après la crise,

la sauvegarde informatique permet le maintien ou la remise en route du système d'information,

le plan directeur de sécurité vise à planifier les interventions en matière de sécurité de façon à s'assurer que tous les éléments inhérents à la protection des hommes, des moyens, d'informations et de l'environnement soient pris en compte.

La prévention vise à identifier et à caractériser les menaces potentielles, leurs risques, leurs impacts et leurs conséquences.

Elle permet de dessiner les cartographies des risques et d'en déterminer leur criticité.

Notre intervention se déroulera :

en réalisant un diagnostic de votre organisation votre structure, votre organisation, votre environnement professionnel (cadres réglementaires,...)

en créant un référentiel de risques, un guide d'évaluation, des cartographies des risques,

en évaluant les conséquences de l'arrêt des opérations d'organisation ou de fabrication,

en vérifiant vos transferts de risques vers l'assurance, il convient d'en mesurer l'efficacité et la couverture,

en agissant sur leur probabilité d'occurrence et leurs conséquences,

en créant et mettant en place des procédures et mesures pour maintenir ou rétablir les activités.

Une intervention adéquate permet une atténuation des conséquences néfastes.

Cette phase structure les étapes à effectuer très rapidement en situation de crise.

L'alerte doit être donnée dès que l'évènement perturbateur apparaît aux services d'intervention et au responsable de la gestion des risques.

Le responsable de la gestion des risques réunira les membres du dispositif de crise et distribuera à chacun ses missions.

Le PC de crise sera installé et toutes les informations entrantes et sortantes transiteront par lui.

La continuité de vos opérations est une opération primordiale à la survie de votre entreprise en fonction de la gravité du sinistre.

Un plan de continuité correctement structuré et complet vous assurera une gestion de crise efficace, des impacts minimisés et un retour plus ou moins rapide aux opérations normales de votre entreprise.

Dès le début de la crise, le responsable de la gestion des risques et la direction de l'entreprise prendront les décisions qui s'imposent pour faire appliquer les mesures de ****sauvetage de l'activité****. (Mobilisation des effectifs chargés du plan de continuité en fonction des besoins : techniciens, ouvriers, sous-traitants),

Communication vers l'extérieur et information à l'intérieur,

Mise en route du plan de continuité.